

La modification du POS a été votée par les élus le 22 mars, à l'unanimité, faisant référence à un dossier réactualisé, montrant deux croquis où sont représentées les constructions prévues et des servitudes.

Le Collectif PASSA conteste les conclusions du rapport d'Enquête Publique et le vote de modification du POS. Dans une démarche d'intérêt général, il **demande que le projet soit intégralement repensé** en cohérence avec le souhait clairement exprimé par les habitants.

Le Collectif a donc adressé à M. le Préfet une demande de « délivrer un déféré » concernant l'approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols. Cette démarche devrait **donner le temps nécessaire au dialogue et à la concertation**.

Aussi, nous vous proposons un questionnaire à travers lequel vous pourrez exprimer votre avis concernant le projet. Le résultat de cette consultation servira de base à un débat public que le Collectif PASSA souhaite organiser, et nous renouvelons auprès des élus notre invitation au dialogue.

Questionnaire à retourner avant le 30 mai 2010 à
Collectif PASSA, BP 31, 38760 VARCES

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site :

<http://passa.e-monsite.com>

Questionnaire

1/ Locaux associatifs, sportifs, salle des fêtes et d'expositions.

Besoin et dimensionnement :

Selon vous, quel est le besoin ?	Très utile	Peu utile	Sans avis
Pour les associations, aménagement des infrastructures existantes : maison Rochas, ancienne mairie, médiathèque, local périscolaire, ancien syndicat agricole ...			
Construire de nouveaux locaux pour les associations			
Une salle omnisports pour l'école et les associations sportives			
Une salle des fêtes de dimension comparable à celle actuelle			
Une grande salle des fêtes comprenant 2 salles festives, des cuisines et un logement pour un gardien			

Ces équipements devraient-ils être :

regroupés en un seul bâtiment séparés sans avis

A votre avis, quel serait le meilleur emplacement pour ces équipements

Le meilleur emplacement ?	Salle de sport	Salle des fêtes	Nouveaux locaux associatifs
Terrain près du skate-park			
Près des tennis et de l'école			
Emplacement de la salle polyvalente actuelle			
Autre emplacement, loin des habitations			

Pour ces équipements, quel mode de financement souhaitez-vous ?
(en plus d'éventuelles subventions)

Favorable ?	OUI	NON	?
Un financement de type « des équipements contre des immeubles » *			
Une augmentation (raisonnable) des impôts.			
Vente de biens immobiliers communaux			
Ajuster les projets aux moyens de la commune			
Partager des équipements et leur coût avec la commune de Varcès			

* la vente de terrains rendus constructibles à des promoteurs immobiliers pour des lotissements ou immeubles permet de dégager des bénéfices.

2/Démographie et urbanisation

St Paul compte environ 2000 habitants, en augmentation moyenne de 1,5 % par an de 1990 à 2010. La moyenne nationale est de 0,73 % pour la même période. Combien d'habitants souhaiteriez-vous dans 10 ans ?

Combien d'habitants dans 10 ans ?	OUI	NON	?
2000 habitants environ, population stable			
2300 habitants, soit + 1,5 % par an			
2700 habitants, soit + 3 % par an			
3100 habitants ou plus, soit + 4,5 % par an			

A quel type d'habitat êtes-vous favorable ?

Favorable ?	OUI	NON	?
Rénovation de bâtiments anciens			
Maisons individuelles ou jumelées			
Résidences collectives de 2 niveaux			
Immeubles de 3 niveaux, 11m, type Tapaux			
Immeubles de 4 niveaux, 15m			

A quel mode d'urbanisation êtes-vous favorable ?

Favorable ?	OUI	NON	?
Une urbanisation autonome répondant aux souhaits des habitants			
Une urbanisation dépendante des attentes de « la METRO »			

3/ Vos remarques et suggestions

.....
.....
.....

Nom (s) Prénom (s) Signature (s) Date

4/ Adhésion

Je souhaite adhérer au Collectif PASSA et joins un chèque de 5 €

Les données personnelles resteront strictement confidentielles.

Collectif PASSA

« **Préservez A St Paul Son Authenticité** »

Association loi 1901, indépendante et non politique

Site : <http://passa.e-monsite.com> e-mail : collectifpassa@gmail.com

Comme nous le savons tous, la Mairie projette de construire une salle polyvalente de 1 700 m² et une soixantaine de logements au Villarey. La modification du POS autorisant l'urbanisation du secteur a été soumise à enquête publique. Un COS 0,4 sur une parcelle de 29 000 m² autorise une surface habitable de 11 600 m², soit potentiellement **jusqu'à 180 logements ou 540 habitants.**

Les Saint Pognards se sont largement exprimés : plus de 200 interventions ont été relevées lors de cette enquête (pétitions, lettres et visites). **100 % des réponses sont opposées à la modification du POS**, ce qui confirme les souhaits exprimés lors des consultations précédentes :

« *Nous voulons que Saint Paul reste une petite commune rurale ...* »

M. le Préfet de l'Isère a émis un avis défavorable et invite M. le Maire à « *proposer un nouveau dossier détaillant les dispositions prises pour assurer un aménagement cohérent de cette zone* ».

M. le Commissaire Enquêteur a cependant émis un avis favorable, avec des réserves et des recommandations.